

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04 13 31 13 32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY**

OBJET : OPH 13 Habitat : aide départementale pour l'aménagement limitant l'accès des engins motorisés au parc des Calanques à Marseille 11ème arr.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des projets d'investissement présentés au titre de la politique de la ville, l' Office Public de l'Habitat (OPH) 13 Habitat, domicilié 80 rue Albe, CS 40238, 13248 Marseille Cedex 4, sollicite une subvention de 45 021 € pour accompagner les travaux d'aménagement limitant l'accès des engins motorisés au parc des Calanques, ainsi que la création de chicanes piétons au sein des résidences Néréïdes et Bosquet situées traverse de la Granière à Marseille 11ème arr.

Vous trouverez en annexe I au rapport la présentation du détail du projet ainsi que le plan de financement des travaux qui seront engagés par 13 Habitat, pour un coût prévisionnel TTC de 81 277 €

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de donner votre accord à l'octroi à l'OPH 13 Habitat d'une subvention de 45 021 € destinée à accompagner ces travaux d'aménagement.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL